



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Xylenes

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Xylenes
SYNOMYMEs, NOM DÉPOSÉ	Xylol, , Xylene Mixed Isomers,
DISTRIBUTEUR	Univar 17, Av Louison Bobet 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS France +33 (0)1 49 74 80 80 +33 (0)1 49 74 81 11 sds@univareurope.com
Emergency Contact Number (Office Hours)	+441274 377070
Emergency Contact Number (Outside Office Hours)	+441865 407333
SDS No.	X001

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

CLASSIFICATION	Xn;R20/21. Xi;R38, R10,
----------------	-------------------------

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
ETHYLBENZÈNE	202-849-4	100-41-4	25-50%	F;R11 Xn;R20
XYLÈNE	215-535-7	1330-20-7	50-100%	R10 Xn;R20/21 Xi;R38

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin.

INGESTION

Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irriger immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

Xylenes

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

RISQUES PARTICULIERS

Composés carbonylés. Oxydes de : Carbone.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation efficace.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Absorber avec une matière inerte, humide et incombustible, puis rincer la zone avec de l'eau. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éliminer toute source d'ignition. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles. Assurer une ventilation adéquate.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Garder les récipients hermétiquement fermés. Entreposer dans le récipient original. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
ETHYLBENZÈNE	VLEP	100 ppm	435 mg/m ³			
XYLÈNE	VLEP	100 ppm	435 mg/m ³	150 ppm	650 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



79109B-FS.pdf

Xylenes

CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

MESURES D'INGÉNIERIE

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en : Matière imperméable.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures en caoutchouc.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide	DENSITÉ VOLUMIQUE	870 kg/m ³
COULEUR	Incolore	VISCOSITÉ	0.75
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	>500
POINT D'ÉBULLITION (°C)	137	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	7
PRESSION DE VAPEUR	50 mBar 37.8	SUPÉRIEURE (%)	
POINT D'ÉCLAIR (°C)	>23		
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	1		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts. Hydrocarbures - halogénées.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Composés carbonylés. Oxydes de : Carbone.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 >4300 mg/kg (oral-rat)

INHALATION

Nocif par inhalation. Irritation des voies respiratoires supérieures.

INGESTION

L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut causer une irritation grave des yeux.

Xylenes

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

On ne s'attend pas à ce que le produit soit toxique pour les organismes aquatiques.

MOBILITÉ

Le produit est insoluble dans l'eau.

DÉGRADABILITÉ

Le produit est biodégradable.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les chiffons et similaires mouillés avec des liquides inflammables doivent être jetés dans des seaux ignifuges spéciaux.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



DÉSIGNATION OFFICIELLE

XYLENES

DE TRANSPORT

NO. UN ROUTE

1307

N°CLASSIFICATION ADR

3

CLASSIFICATION ADR

Classe 3 : Liquides

GROUPE D'EMBALLAGE

III

inflammables.

ADR

No. DE DANGER (ADR)

30

NO. D'ÉTIQUETTE ADR

3

CODE HAZCHEM

3Y

NO CEFIC TEC(R)

30GF1-III

NO. CLASSE RID

3

GROUPE D'EMBALLAGE RID

III

NO. UN MER

1307

CLASSE IMDG

3

GROUPE D'EMBALLAGE

III

EMS

F-E, S-D

IMDG

See Guide

POLLUANT MARIN

Non.

MFAG

CLASSE AIR

3

NO. UN, AIR

1307

GROUPE D'EMBALLAGE

III

AÉRIEN

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Nocif

DATE DE RÉVISION : 03.11.2009

79109B-FS.pdf**Xylenes**

CONTIENT ETHYLBENZÈNE
XYLÈNE

PHRASES DE RISQUE

R10	Inflammable.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R38	Irritant pour la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S24	Éviter le contact avec la peau.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION 03.11.2009

NO DE REV. /REEMPL. FDS 09

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS X001

ÉTAT DE LA FICHE DE SÉCURITÉ

Approuvé.

DATE 30.10.2007

SIGNATURE Jitendra Panchal

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R38	Irritant pour la peau.